

Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la séance de Consultation publique du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue lundi, 6 février 2017 à 19 h 00, à l'Hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Denis Rolland.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Teresa Gagnon
Isabelle Allard
Geneviève Girard
MM. Guy Chamberland
Frédéric Belisle
Jacques Lavallée

QUORUM

La secrétaire trésorière, Mme Suzanne Marcoux, est présente.
L'inspectrice, Mme Dominique Roy Lajoie, est présente.

2017-02-06-001 Ouverture de l'assemblée de consultation publique

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Geneviève Girard :

L'**ouverture** de l'assemblée de consultation publique à 19 :20;

Adoptée à l'unanimité

2017-02-06-002 : **401-14 intitulé** : Règlement modifiant le règlement no 401 intitulé zonage afin de remplacer la définition de la catégorie H-4 de l'article 3.2 ainsi que de modifier les usages autorisés dans la zone R-6.

Explications de la modification réglementaire.

Aucune objection de la part de citoyen.

2017-02-06-003 Fermeture de l'assemblée de consultation publique

Il est proposé par Mme Isabelle Allard, appuyée par Geneviève Girard:

La **fermeture** de l'assemblée de consultation publique à 19 :40;

Adoptée à l'unanimité

Denis Rolland, maire

Suzanne Marcoux, secrétaire-trésorière

Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la séance régulière de l'Assemblée du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue lundi, 6 février 2017 à 19 h 30, à l'Hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Denis Rolland.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Teresa Gagnon
Isabelle Allard
Geneviève Girard
MM. Guy Chamberland
Frédéric Belisle
Jacques Lavallée

QUORUM

La secrétaire trésorière, Mme Suzanne Marcoux, est présente.
L'inspectrice, Mme Dominique Roy Lajoie, est présente.

2017-02-001

Ouverture de l'Assemblée régulière

Il est proposé par Mme Isabelle Allard, appuyée par M. Jacques Lavallée:

L'ouverture de l'Assemblée à 19h40.

Adoptée à l'unanimité

2017-02-002

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Frédéric Bélisle:

L'adoption de l'ordre du jour tel que déposé, en laissant le point varia et en ajoutant les deux points suivants : **2017-02-008.1** : Autorisation pour publication sur le site SEAO- appels d'offre pour le prolongement de la rue Normandie; et le **2017-02-008.2** : Autorisation pour l'élaboration des plans et devis des ingénieurs pour les travaux de réfection des trottoirs de la route 133 et le pavage du secteur des Saules (réservoir eau potable).

Adoptée à l'unanimité

2017-02-003

Rapport de l'inspectrice pour le mois de janvier 2017

Point annulé car aucun permis émis en janvier donc aucun rapport déposé.

2017-02-004

Demande d'autorisation pour les lots 4 566 696 et 4 565 501 concernant l'installation d'une gare de raclage de départ (TransCanada Pipeline)

CONSIDÉRANT

QUE la Compagnie Trans Canada Pipelines Limited doit faire la construction hors-sol d'une gare de raclage de départ permanente à l'intérieur de la servitude existante;

CONSIDÉRANT

QUE l'installation de cette gare permanente permettra la réalisation d'inspections internes de la conduite à l'aide d'appareils électroniques sans avoir à perturber les sols;

CONSIDÉRANT

QUE les travaux seront principalement réalisés à l'intérieur des servitudes existantes, mais nécessiteront l'utilisation de deux aires de travail temporaires et d'un accès temporaire hors servitude sur les lots 4 565 501 et 4 566 696;

- CONSIDÉRANT** QUE la superficie demandée totalise environ 0.4ha et un accès temporaire d'environ 0.063 ha;
- CONSIDÉRANT** QUE la demande n'affectera pas l'exploitation des lots agricoles et n'entraînera pas de contraintes à l'homogénéité agricole;
- CONSIDÉRANT** QUE le refus d'une telle demande pourrait engendrer des conséquences négatives pour le demandeur;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par M. Guy Chamberland :

QUE la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois appuie la demande de Trans Canada PipeLines Limited pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture les lots portant les numéros 4 566 696 et 4 565 501 situés sur la route 133.

Adoptée à l'unanimité

2017-02-005 Adoption du deuxième projet de règlement no 401-14 : Ajout des duplex juxtaposés dans la zone R-6

- CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion a été déposé à l'assemblée régulière du conseil, en date du 3 octobre 2016, afin d'inclure dans la zone R-6 les duplex juxtaposés;
- CONSIDÉRANT** que le premier janvier dernier et que depuis il n'y a eu aucune modification apportée;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Frédéric Bélisle :

D'adopter le deuxième projet de règlement no 401-14 pour l'ajout des duplex juxtaposés dans la zone R-6.

De transmettre la présente à la MRC du Haut-Richelieu afin de vérifier la conformité au Schéma.

Adoptée à l'unanimité

2017-02-006 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 janvier 2017

- CONSIDÉRANT** qu'une copie du procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 janvier dernier, a été remise à chaque membre du Conseil avant l'assemblée, ce qui dispense de lecture;

Il est proposé par Mme Geneviève Girard, appuyée par Mme Teresa Gagnon:

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 janvier 2017, et ce tel que déposé aux membres du Conseil.

Adoptée à l'unanimité

2017-02-007 Nomination du poste de directrice adjointe

- CONSIDÉRANT** que le directeur général est en maladie pour plusieurs semaines;
- CONSIDÉRANT** que Fredy Serreyn avait été autorisé, avec le Maire M. Denis Rolland, à la signature des actes de transferts de propriété, concernant des parcelles de terrain dans le Grand Sabrevois, ainsi que des parcelles de terrain visées par le prolongement de la rue Normandie;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par M. Frédéric Bélisle:

Que les membres du Conseil nomment Suzanne Marcoux, secrétaire trésorière et directrice adjointe, afin de pourvoir aux diverses responsabilités du Directeur général, en son absence, ainsi que pour la signature de divers documents émanant de la Municipalité et pour la poursuite des divers projets en cours.

D'autoriser M. Denis Rolland, Maire et Mme Suzanne Marcoux, secrétaire trésorière et directrice adjointe, à la signature des documents notariés pour le transfert des parcelles de terrain dans le Grand-Sabrevois, ainsi que de celles visées par le prolongement de la rue Normandie.

Adoptée à l'unanimité

2017-02-008 Adoption du premier projet de règlement no 400 pour les travaux d'asphaltage de la route 225 phase 2

Point reporté

2017-02-008.1 Autorisation pour le dépôt des appels d'offres sur le site SEAO, pour le prolongement de la rue Normandie

CONSIDÉRANT que la firme d'ingénieurs CIMA + a élaboré les plans et devis pour les travaux de prolongement de la rue Normandie;

CONSIDÉRANT que les travaux doivent être amorcés dès le printemps à la fin du dégel et doivent être terminés pour la première semaine de juillet 2017;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Teresa Gagnon:

De demander à la firme d'ingénieurs CIMA + de procéder à la publication du devis sur le site SEAO, selon les plans et devis déposés.

Adoptée à l'unanimité

2017-02-008.2 Autorisation pour le dépôt des offres des services d'ingénieries (confection des plans et devis) concernant les travaux de réfection des trottoirs dans le secteur de la route 133 et le pavage de la rue des Saules (secteur du réservoir eau potable)

CONSIDÉRANT que des travaux de réfection de trottoirs sur la route 133 ainsi que l'asphaltage d'une section de la rue des Saules, sont à prévoir avec le programme TECQ;

Il est proposé par Mme Teresa Gagnon, appuyée par M. Guy Chamberland :

Que les membres du Conseil autorisent l'obtention d'offres de service en ingénierie pour la confection des plans et devis concernant la réfection des trottoirs sur la route 133 ainsi que du pavage d'une section de la rue des Saules.

Adoptée à l'unanimité

2017-02-009 Demande de versement pour la contribution pour le CAS

CONSIDÉRANT que le CAS a fait la demande aux membres du Conseil pour un 1^{er} versement de contribution pour l'année 2017 ;

Il est proposé par Mme Geneviève Girard, appuyée par Mme Teresa Gagnon :

D'autoriser un premier versement au montant de 2000.00 \$ au CAS de contribution pour la tenue de leurs activités de la période hivernale 2017.

Adoptée à l'unanimité

2017-02-010

Dépenses du mois de janvier 2017 à être autorisées

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont reçu la liste des dépenses du mois de janvier 2017 et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par M. Guy Chamberland:

D'autoriser les factures et le paiement des dépenses du mois de janvier 2017 et ce, tels que présentés dans le rapport.

Adoptée à l'unanimité

2017-02-011

Correspondance

2017-02-011.1

Demande d'appui de l'UPA

CONSIDÉRANT que le gouvernement a décrété par l'adoption du Décret 618-2014, le 26 juin 2014, des modifications au Règlement sur l'enregistrement des exploitations agricoles et sur le paiement des taxes foncières et des compensations;

CONSIDÉRANT qu'à l'occasion du discours sur le budget 2016-2017, le gouvernement a annoncé que des modifications seraient apportées au Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA);

CONSIDÉRANT qu'en mars 2016, le ministre des Finances a présenté *Le plan économique du Québec* par lequel il a annoncé une réforme administrative du Programme de crédit et taxes foncières agricoles (PCTFA) visant à assurer un traitement fiscal concurrentiel aux exploitants agricoles québécois;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la réforme annoncée, le gouvernement transférera la gestion du programme (PCTFA) à Revenu Québec et qu'il transformera les trois taux d'aide actuels en un seul au motif que cela allégera, de manière significative, la gestion du programme;

CONSIDÉRANT qu'à compter du 1^{er} janvier 2017, les terres agricoles exploitées par un producteur enregistré au MAPAQ seront admissibles à une aide financière correspondant à 78 % de la valeur des taxes municipales, ce qui signifie que les producteurs enregistrés ne recevront plus le même taux d'aide financière pour les taxes municipales et ne recevront plus aucune aide pour le paiement des taxes scolaires;

CONSIDÉRANT qu'en annonçant cette réforme administrative, le gouvernement compte faire des gains administratifs de l'ordre de 1,5 million de dollars par année, gains qui semblent se faire, notamment au détriment des producteurs enregistrés auprès du PCTFA;

CONSIDÉRANT qu'il est approprié de réformer le programme, mais que les producteurs agricoles s'objectent à ce que cette réforme leur transfère des coûts supplémentaires, ce qui met en péril la compétitivité et le développement du secteur agricole et l'établissement des jeunes en agriculture;

CONSIDÉRANT que d'autres solutions sont possibles sans transférer les coûts de cette réforme aux producteurs agricoles;

CONSIDÉRANT les représentations faites par diverses organisations, dont l'Union des producteurs agricoles, la Fédération québécoise des municipalités et l'Union des municipalités du Québec auprès du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT les enjeux importants de la réforme de ce programme;

Il est proposé par Mme Isabelle Allard, appuyée par Mme Teresa Gagnon :

DE DEMANDER au gouvernement de suspendre sa réforme administrative prévue pour le 1^{er} janvier 2017 pour permettre aux différentes associations concernées, dont l'Union des producteurs agricoles, la Fédération québécoise des municipalités et l'Union des municipalités du Québec, de faire les représentations appropriées sur les impacts réels de cette réforme sur les producteurs agricoles et de leur permettre de négocier les modalités de la réforme annoncée de façon à ce que les économies administratives escomptées ne soient pas assumées par les producteurs agricoles ni par les municipalités et que les producteurs agricoles bénéficient d'une aide favorisant la compétitivité, le développement du secteur agricole et l'établissement des jeunes en agriculture.

ADOPTÉE à l'unanimité

2017-02-011.2 **Dépôt du projet d'entente de la Commission Scolaire du Haut-Richelieu concernant l'utilisation du gymnase de l'école Ste-Anne.**

Dépôt du projet d'entente de la Commission Scolaire du Haut-Richelieu concernant l'utilisation du gymnase de l'école Ste-Anne.

2017-02-012 **Varia**

2017-02-012.1 **Services juridiques de la Municipalité**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont nommé, lors de l'assemblée régulière du 16 janvier dernier, Me Elaine Francis, pour les services juridiques de la Municipalité, concernant les dossiers de la Cour Municipale et tous autres dossiers juridiques;

CONSIDÉRANT qu'une offre de service annuel forfaitaire, au montant de 500 \$ pour l'année 2017 de consultations générales;

Il est proposé par Mme Teresa Gagnon, appuyée par Mme Isabelle Allard :

Que les membres du Conseil acceptent l'offre de service annuel forfaitaire, au montant de 500\$ pour l'année 2017, pour des consultations générales.

Que le Conseil nomme le bureau de Paradis Lemieux Francis pour tous les dossiers juridiques de la Municipalité ainsi que notre représentant légal à la Cour Municipale.

Adoptée à l'unanimité

2017-02-012.2 **Soumissions pour la thermopompe du Centre Communautaire et du local des loisirs**

CONSIDÉRANT les travaux de rénovation du Centre Communautaire avec le programme PIC 150;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a fait une demande de soumission pour l'installation de deux thermopompes murales pour le local du Centre Communautaire et le local des loisirs;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Frédéric Bélisle:

D'accorder le contrat à Confort Élite inc. pour l'installation de deux thermopompes pour le local du Centre Communautaire et le local des loisirs, au montant de 7 800\$, tel que la soumission déposée.

Adoptée à l'unanimité

2017-02-013 Période de questions

2017-02-014 Fermeture de l'Assemblée

Il est proposé par M. Jacques Lavallée,

La fermeture de l'Assemblée à 20 :00.

Adoptée à l'unanimité

Denis Rolland, maire

Suzanne Marcoux, secrétaire-trésorière